



## Régisseur général Théâtre de l'Opprimé

Poste à temps plein en CDI, en emploi tremplin - Paris 12<sup>e</sup> – Mai 2016  
Rémunération : groupe 4 – selon expérience  
Convention collective applicable : CCNEAC

Le Théâtre de l'Opprimé, implanté depuis 1996 rue du Charolais, dans le XII<sup>e</sup> arrondissement de Paris, propose une programmation théâtrale de septembre à juin qui fait la part belle aux auteurs contemporains et aux jeunes compagnies professionnelles.

En parallèle de ses activités artistiques et de programmation de sa salle de spectacles, l'association du théâtre de l'Opprimé réunit une Compagnie professionnelle qui propose des prestations utilisant les outils du théâtre à des fins de prévention et de construction du lien dans le domaine social.

[www.theatredelopprime.com](http://www.theatredelopprime.com)

### DESCRIPTION DU POSTE

Le régisseur est placé sous la responsabilité du directeur artistique et de l'administratrice.

Le régisseur général du Théâtre de l'Opprimé a pour mission d'assurer l'accueil technique des spectacles. Il fait le lien entre sa direction (Direction et Administration du Théâtre) et les équipes artistiques et techniques pour garantir le bon déroulement du spectacle ou de la manifestation.

Il est techniquement responsable de sa préparation, de son organisation et de son exploitation. Il anime et coordonne les équipes techniques, gère le matériel ainsi que le budget qui lui est alloué dans le respect de la réglementation en vigueur. Il est garant de la sécurité et du confort du public.

Il fait appliquer les consignes et règlements en matière de sécurité et prend toute initiative afin de parer aux incidents et accidents. Il apporte son expertise et ses préconisations à sa direction dans l'ensemble de ces domaines.

### MISSIONS

#### ➤ Gestion d'équipe

- planifie, coordonne et anime les effectifs de l'équipe technique ;
- gère les compétences de son équipe ;
- repère et exprime les besoins en formations réglementaires de son équipe ;
- reste l'interlocuteur privilégié des techniciens et des artistes

#### ➤ Accueil des spectacles

Le régisseur général est l'interlocuteur privilégié des techniciens et artistes accueillis au Théâtre.

Analyser des fiches techniques et des besoins en matériel.

Anticiper les besoins humains nécessaires au bon déroulement du spectacle

Exécuter le montage et le démontage technique - assure la régie des spectacles si nécessaires

occupe au besoin le poste de régisseur lumière et son pour les répétitions ou les représentations

#### ➤ Gestion du lieu de spectacle

Veille au respect des normes de sécurité relatives au personnel technique et au matériel (code du travail) et au public (réglementation ERP)

Veiller au respect des horaires

Définir les plannings techniques

Assurer la maintenance et l'entretien du matériel

Contrôler la validité du matériel et la conformité des équipements de prévention collective et individuelle

Gérer les stocks de consommables

Assurer une veille sur l'évolution technique du matériel

Définir les besoins en renouvellement ou en adaptation du parc de matériel.

Analyser les devis, négocier avec les prestataires dans le cadre du budget prévisionnel établi avec l'administratrice

### Description du profil recherché :

Eligibilité à l'emploi Tremplin

Horaires irréguliers et amplitude variable en fonction des manifestations.

Expérience sur un poste similaire souhaitée  
Diplôme spécialisé en régie technique.  
Titulaire de la Formation SSIAP  
Habilitation électrique indispensables.  
Travail en hauteur ?  
Niveau de qualification : IV – BAC ou Brevet de technicien

#### Compétences

Compétences techniques générales en électricité, son, lumière, structure, plateau.  
Connaissance des normes de sécurité, environnement social et juridique. (code du travail et réglementation ERP)  
Maîtrise des logiciels de bureautique

Savoirs être : Rigoureux, méthodique, esprit d'équipe et de communication. Être à l'écoute.

#### **Types de publics éligibles à l'emploi tremplin :**

- Les jeunes de 16 et 25 ans inclus sans emploi depuis plus d'un an, titulaires d'une formation de niveau I, II, III et IV
- Les demandeurs d'emploi de 26 à 44 ans inclus, inscrits au chômage depuis plus d'un an et prioritairement peu ou pas qualifiés
- Les demandeurs d'emploi à partir de 45 ans

**Candidatures par mail à l'adresse de Mme Fort Léa : [administration@theatredelopprime.com](mailto:administration@theatredelopprime.com)**